

Les Algériens ont entendu Macron, ils réclament le droit de venir vivre en France

écrit par Maxime | 28 mai 2017

En Algérie, une pétition circule afin d'obtenir des assouplissements aux droits des Algériens de venir vivre durablement en France.

Cette initiative, au moment où l'effondrement du régime de Bouteflika semble proche, avec des conséquences potentiellement désastreuses encore en termes migratoires tant que nous ne réviserons pas notre politique internationale d'accueil des « réfugiés » et migrants

<http://resistancerepublicaine.com/2016/02/25/effondrement-immiment-de-lalgerie-menace-dune-invasion-depassant-tout-ce-quon-peut-imaginer/>

se fonde sur l'action des pouvoirs publics sous Hollande.

En effet, plusieurs textes dont une circulaire Valls de 2012 et une loi du 7 mars 2016 sont considérés comme plus favorables aux étrangers venant travailler en France que le droit antérieur.

D'où le sentiment d'Algériens de se sentir discriminés par un accord de 1968, de valeur conventionnelle donc l'emportant sur la loi nouvelle devant les tribunaux, selon eux plus favorable aux autres étrangers.

On n'a pourtant pas le sentiment que les personnes algériennes soient rares sur le territoire national. Certaines se sont d'ailleurs fait particulièrement remarquer ces derniers mois et années...

<http://www.algerie-focus.com/2017/05/algerie-france-appel-aux-autorites-algeriennes-renegocier-laccord-de-1968/>

Que décidera l'exécutif macronien, habilité à renégocier cette convention ?

Compte tenu des déclarations sur le « crime contre l'humanité » nourrissant une culture de repentance pour les Français, de projets comme la création d'une chaîne de télévision franco-algérienne, de la poursuite prévisible de la politique migratoire que l'on connaît, on peut s'attendre au pire.

<http://teleobs.nouvelobs.com/actualites/20170213.OBS5271/emmanuel-macron-veut-la-creation-d-un-arte-franco-algerien.html>